

Décision

Générale

colonial

Décision n° 439 Décisions concernant les Services d'Etat.

n° 439

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
21 avril 1961

Numéro JO
n° 4 du 30/04/1961

Date du numéro
30 avril 1961

TEXTE INTÉGRAL

Un congé proportionnel de cinq mois et un jour, à passer à Cannes, avenue de Bénéfiat (A.-M.) est accordé à M. Pottier (Robert), Payeur de 1re classe des Trésoreries des Territoires d'Outre-Mer (indice 375, groupe II) qui aura accompli le 2 juin 1961 un séjour administratif de 20 mois et 5 jours dans le Territoire. M. Pottier (Robert) qui sera accompagné de son fils âgé de 17 ans quittera Djibouti par voie aérienne, en principe le 2 juin 1961. (Avion spécial de l'Enseignement.) La dépense est imputable sur le Budget de l'Etat.